

## Adhésion au Comité scientifique pour les recherches océaniques (SCOR)

Le Comité scientifique pour les recherches océaniques (SCOR) a été créé en 1957 et fait partie du Conseil international pour la science (CIUS). Le SCOR est l'organisme non gouvernemental primaire pour la planification, la promotion et la mise en oeuvre d'activités conjointes internationales dans le domaine de l'océanographie. Les aspects internationaux de grands programmes en sciences océanologiques, comme l'Étude conjointe sur les flux océaniques mondiaux (JGOFS), le projet sur la Dynamique des écosystèmes océaniques mondiaux (GLOBEC), l'Expérience sur la circulation océanique mondiale (WOCE) et le Programme d'étude des océans tropicaux et de l'atmosphère du globe (TOGA), émanent tous de groupes du SCOR. La WOCE et le TOGA font maintenant partie du Programme mondial de recherches sur le climat (PMRC), alors que la JGOFS et le projet GLOBEC relèvent toujours de comités directeurs scientifiques du SCOR et du Programme international concernant la géosphère et la biosphère (IGBP). Depuis 18 ans déjà, le SCOR fournit aux scientifiques des pays en développement et des pays à économie en transition, des subventions de voyage pour les réunions scientifiques. Par le biais de ce programme, qui est financé en partie par la National Science Foundation des États-Unis, les frais de voyage de centaines de scientifiques ont été défrayés en totalité ou en partie. Plusieurs activités du SCOR se rattachent à des questions scientifiques et environnementales qui sont particulièrement pertinentes pour les pays en développement, notamment la prolifération nuisible des algues et les indicateurs quantitatifs de changements dans les écosystèmes marins attribuables à la pêche.

Actuellement, des scientifiques de 38 pays sont membres du SCOR. Les comités nationaux du SCOR appartiennent à cinq catégories d'adhésion, les cotisations versées constituant la seule différence entre ces catégories : par exemple, en 2010, les cotisations étaient de 2035 \$ US pour les pays membres de la Catégorie I et de 35 365 \$ US pour les pays membres de la Catégorie V (Japon, Russie, États-Unis). L'augmentation des cotisations se fait selon le tarif suggéré du CIUS et a été de 1-5 % par année ces dernières années. De façon générale, la catégorie d'adhésion d'un pays membre dépend du produit intérieur brut du pays et de son niveau d'activité en sciences océanologiques. Chaque pays décide lui-même de sa catégorie d'adhésion. Le SCOR encourage les pays membres à choisir une catégorie plus élevée au fur et à mesure qu'ils vivent les avantages d'être membre. Selon ces critères, la plupart des pays riverains qui ne font pas encore partie du SCOR seraient sans doute admissibles à la Catégorie I.

### Avantages

Les pays membres du SCOR bénéficient de nombreux avantages, notamment la possibilité de commenter les propositions d'activités scientifiques en cours d'élaboration, de participer à l'établissement des priorités scientifiques internationales et d'encourager la participation, le cas échéant, des scientifiques d'un pays à ces activités internationales. L'avantage le plus tangible est l'exposition accrue des scientifiques du pays membre aux activités internationales en sciences océanologiques et la possibilité accrue de participer aux groupes de travail et aux autres activités du SCOR, ce qui est particulièrement important pour les pays en voie de développer leurs capacités océanologiques et d'établir l'infrastructure connexe. Les agents du SCOR et les membres cooptés du Comité de direction sont choisis parmi les pays membres. La réunion

annuelle et les réunions du Comité de direction du SCOR se font en alternance et ont lieu dans les pays membres sur invitation des comités nationaux du SCOR. Ces réunions sont souvent l'occasion pour les pays hôtes de faire connaître les activités scientifiques locales.

La participation aux groupes de travail du SCOR est une autre façon pour les scientifiques des pays membres de découvrir la collectivité océanographique mondiale. Tous les comités nationaux peuvent désigner des membres des groupes de travail. Le SCOR fait des efforts pour inclure des membres de groupes de travail des pays en développement. Le budget des activités du SCOR dans ce domaine comprend des fonds de voyage pour les scientifiques désignés, ce qui soulage le fardeau qu'imposeraient autrement les coûts de voyage aux pays ayant désigné ces membres. Les membres des groupes de travail du SCOR viennent rarement de pays qui ne font pas partie du SCOR.

Les pays membres reçoivent de la documentation pour toutes les réunions annuelles du SCOR et pour toutes les réunions de son comité de direction. Ils peuvent commenter, en personne ou par écrit, les propositions des groupes de travail, la participation aux groupes de travail et aux comités directeurs scientifiques de tous les grands programmes océanographiques, et d'autres activités du SCOR. Les frais de voyage des membres désignés d'un pays pour les réunions annuelles du SCOR sont la responsabilité du pays en question.

### Exigences

Un pays qui désire faire partie du SCOR doit démontrer qu'il existe déjà un organisme national pouvant servir de comité national du SCOR ou qu'un tel organisme pourra être établi. Le comité national doit inclure des représentants des diverses sciences océanologiques et des divers types d'institutions de la collectivité océanologique du pays. Le comité national doit désigner un maximum de trois scientifiques qui représenteront le comité du SCOR du pays à titre de membres désignés du SCOR. Les membres désignés nationaux assurent la liaison et servent de canal d'information entre le SCOR et la collectivité océanologique du pays.

Une demande d'adhésion formelle peut être présentée et acceptée lors des réunions annuelles du SCOR ou dans l'intervalle entre ces réunions. Les demandes d'adhésion doivent parvenir au Secrétariat du SCOR. Toute demande d'adhésion doit être accompagnée d'un très bref aperçu de l'état de la recherche océanographique dans le pays demandeur, notamment une courte description des institutions principales, des domaines d'intérêt scientifiques et d'autres informations pertinentes.